



## Communiqué de Presse

### Signature d'une convention de développement culturel triennale entre le Ministère de la Culture et de la Communication – DRAC Auvergne et Sancy Artense Communauté.

Le mardi 30 août 2011, François MARION, président de Sancy Artense Communauté, et Francis LAMY, Préfet de la région Auvergne, auront le plaisir de signer, en présence de Frédéric MITTERRAND, Ministre de la Culture et de la Communication, à la DRAC Auvergne (Hôtel Chazerat) à Clermont-Ferrand, une **convention de développement culturel** pour 3 ans (2011-2013).

Cette convention s'inscrit dans l'ambition du ministère de la Culture et de la Communication de rendre accessible la culture au plus grand nombre et de promouvoir l'excellence et l'innovation culturelle dans le monde rural.

Les conventions de développement culturel conclues avec les collectivités territoriales ont pour double objectif :

- de veiller à une répartition équilibrée de l'offre culturelle sur les territoires,
- de faciliter l'accès des publics à la culture et de prendre en compte les pratiques culturelles innovantes.

Sancy Artense Communauté regroupe 12 communes de moyenne montagne (5000 habitants), au sud-ouest du Puy-de-Dôme ; ce territoire rural se trouve à 50 mn de Clermont-Ferrand, d'Issoire et 45 mn d'Ussel, avec des contraintes climatiques parfois difficiles en période hivernale. Cet éloignement géographique des grands pôles d'activités culturelles, et les difficultés ponctuelles pour se déplacer, ont naturellement amené les acteurs associatifs et institutionnels du territoire à développer des propositions de qualité in situ.

Le projet culturel de Sancy Artense Communauté a pour dessein de renforcer l'existant en apportant des structures d'accueil techniquement performantes aux partenaires œuvrant déjà dans le domaine culturel, et d'apporter, en supplément, une offre culturelle innovante à travers la programmation d'une saison culturelle et les services rendus par le réseau lecture et la résidence d'artistes. A terme, l'objectif est de mailler le territoire en terme d'offre culturelle (lecture, arts plastiques, spectacle vivant) et d'optimiser le partage des actions et des compétences culturelles à travers le travail en réseau partenaires publics / privés.

Les **grands axes de la convention** couvrent les différents domaines de la culture, avec la prise en compte de la spécificité du territoire de Sancy Artense Communauté :

- Un réseau de lecture publique, à conforter ;
- Le soutien et la sensibilisation à la création contemporaine à travers la résidence d'artistes La Maison Garenne, implantée à Saint-Sauves-d'Auvergne, qui a été inaugurée le 1<sup>er</sup> juillet 2011 ;
- Le lancement d'une première saison culturelle en septembre 2011.

#### Contacts Presse :

Anne-Noëlle BOUIN      04 73 41 27 10 – [anne-noelle.bouin@culture.gouv.fr](mailto:anne-noelle.bouin@culture.gouv.fr)  
Claire BARBIEUX        04 73 21 79 79 – [culture@sancy-artense.com](mailto:culture@sancy-artense.com)

# **ANNEXES**

- Convention de développement culturel
- Dossier photographique
- Présentation du programme de la saison culturelle Artenscène 2011-2012

# ANNEXE I

## Convention de développement culturel

**2011-2013**

ENTRE :



Le Ministère de la Culture,  
Direction régionale des affaires culturelles Auvergne,

et



Sancy Artense Communauté  
Président : M. François Marion

# **PREAMBULE**

## **1. LA STRATEGIE DU PROJET DE TERRITOIRE**

Sancy Artense Communauté s'est constituée fin 1993 avec une volonté forte de fédérer les communes qui la composent autour d'un projet commun structurant : le projet de territoire.

Le projet de territoire marque l'engagement d'une démarche partenariale entre les membres de la Communauté de Communes dans le but d'élaborer un projet de développement durable.

Le premier projet de territoire a vu le jour en 2000 et a été actualisé en 2006. Un nouveau projet de développement a été élaboré en 2009-2010 et se compose d'un diagnostic exhaustif du territoire réalisé tout au long de l'année 2009 et d'une charte de développement à moyen terme (3-5 ans). De cette charte découle un programme d'actions opérationnel dont l'objectif sera de répondre aux principaux enjeux et problématiques définis dans les documents précités. Le projet présenté découle d'une phase de diagnostic culturel élaboré en 2009.

## **2. LES ENJEUX DU TERRITOIRE**

L'enjeu phare de la Communauté depuis sa définition en 1993 lors de la constitution de la Communauté de Communes reste celui-ci :

***Lutter contre le déclin démographique par un développement équilibré  
et par la valorisation des ressources locales.***

Les chiffres du recensement 2007 montrent que la population tend à se stabiliser (certaines communes gagnent de la population).

Ce constat nous permet de conclure que les actions de la Communauté sont globalement satisfaisantes mais à conforter largement afin d'accompagner ce nouvel élan.

De cet enjeu global, des différentes réunions publiques menées depuis 2006 et des diverses actions de la Communauté, découlent de nouveaux enjeux :

**Se positionner en tant que territoire attractif,  
Maintenir la population locale - Réduire la fracture ville-campagne,  
Conforter le sentiment d'attachement au territoire.**

Pour répondre à ces enjeux, un objectif prioritaire ressort très nettement de la Charte de Développement Sancy Artense :

**Développer - en zone de montagne - une offre culturelle structurante  
et accessible à tous en tout point du territoire**

## **3. UNE OFFRE CULTURELLE EN ZONE DE MONTAGNE ACCESSIBLE A TOUS ET EN TOUT POINT DU TERRITOIRE**

Sancy Artense Communauté regroupe 12 communes de moyenne montagne (5000 habitants), au sud-ouest du Puy-de-Dôme ; ce territoire rural se trouve à 50 mn de Clermont-Ferrand, d'Issoire et 45 mn d'Ussel, avec des contraintes climatiques parfois difficiles en période hivernale. Cet éloignement géographique des grands pôles d'activités culturelles, et les difficultés ponctuelles pour se déplacer, ont naturellement amené les acteurs culturels (associatifs et institutionnels) du territoire à développer des propositions de qualité in situ :

- La lecture publique: avec un réseau existant depuis plus de 10 ans, comprenant à ce jour une tête de réseau intercommunale doublée de 4 médiathèques communales et une ludothèque intercommunale.
- Les arts plastiques avec des pratiques amateurs (Ateliers Loisirs et Culture) et des expositions professionnelles (expositions organisées par la municipalité de Saint-Sauves).
- Le spectacle vivant avec plusieurs associations œuvrant dans le domaine du théâtre, de la musique, de la danse tant en matière de diffusion que de création.

Cette véritable dynamique territoriale en matière culturelle ne suffit plus cependant aujourd'hui au regard des objectifs que Sancy Artense Communauté s'est fixée dans sa charte territoriale : notre projet culturel a donc pour dessein de renforcer l'existant en apportant des structures d'accueil techniquement performantes aux partenaires œuvrant déjà dans le domaine culturel, et d'apporter en supplément une offre culturelle innovante à travers la programmation et les services rendus par le réseau lecture et la résidence. A terme, l'objectif est de mailler le territoire en terme d'offre culturelle (lecture, art plastique, spectacle vivant) et d'optimiser le partage des actions et des compétences culturelles via le travail en réseau partenaires publics / privés.

L'offre culturelle comprend donc trois axes principaux de développement à mettre en œuvre par la Communauté de Communes :

- ⤴ **Un réseau de lecture publique, à conforter ;**
- ⤴ **Le fonctionnement de la résidence d'artistes à Saint Sauves d'Auvergne dont les travaux sont achevés et qui a été inaugurée le 1er juillet 2011 ;**
- ⤴ **Le lancement d'une première saison culturelle en septembre 2011 ;**

Ce développement culturel s'accompagne d'un travail étroit avec les partenaires institutionnels et locaux et sera générateur d'emplois durables.

## I. Diagnostic de l'existant

### ⤴ ***Sancy Artense: un territoire riche en manifestations culturelles***

Notre territoire jouit d'une véritable identité culturelle aux multiples facettes : l'héritage des violoneux de l'Artense –véritable tradition musicale avec un répertoire traditionnel; la musique et la danse traditionnelles– et le travail remarquable des associations du patrimoine autour des savoirs et des pratiques locales, en témoignent.

#### Une offre associative prépondérante :

Les associations locales interviennent en premier lieu en matière de diffusion : concerts et pièces de théâtre soutenus notamment par les communes et le Conseil Général du Puy de Dôme. Une rotation de la venue du Festival des Automnales organisé par le Conseil Général a par exemple été mise en place entre les communes et les associations porteuses sur La Tour d'Auvergne, Saint-Sauves et Tauves.

Des associations qui entrent également dans le champ de la création :

- **La Compagnie de théâtre amateur Les Laquais de Tauves** : avec plus de 30 ans d'existence, la troupe est un chantre culturel de premier ordre pour le territoire qui regroupe une centaine de bénévoles autour de professionnels. Elle travaille sur 3 registres :

- **La création** : chaque année, la troupe d'une vingtaine de comédiens travaille sur une création ou une pièce classique avec l'aide d'un metteur en scène et d'une costumière professionnels. Près de 8 mois de répétition sont nécessaires pour mettre en place un spectacle joué 7 soirs de suite en plein air sur la place du foirail ou de l'église à Tauves. Ce festival se déroule fin juillet - début août, nécessitant à la fois un gros travail scénique, technique (son, lumière), artistique (costumes, décors) et de communication.

- **La diffusion** : les Laquais accueillent un spectacle jeunesse et un spectacle invités professionnels durant le festival, et participe une année sur deux aux Automnales. D'autres spectacles sont programmés en dehors de ces deux grands rendez-vous.

- **La formation** : outre les ateliers de travail de la troupe pour la préparation du spectacle (technique de jeu, chant, etc.), les Laquais organisent chaque année en février un stage théâtre en direction du public jeunesse. Cet atelier d'une semaine est dirigé par un comédien professionnel et débouche sur un spectacle de fin de stage.

- **La troupe de théâtre Les Baladins** : basée à Cros, la troupe des Baladins travaille sur le registre des comédies et des farces paysannes dont certaines sont écrites par son président et fondateur. Ce travail se conclue par plusieurs représentations, données sur différents villages appartenant ou non à Sancy Artense. Ce concept itinérant donne lieu au transport des costumes et décors, d'où une grande adaptabilité de la troupe aux lieux dans lesquels elle joue. Les Baladins travaillent également avec le public jeune, avec la création de pièces jouées par des enfants.

- **Sancybérie** : cette association de musique et danse organise depuis 3 ans un festival franco-russe.

Ce spectacle a pris une nouvelle envergure en 2010 qui a été désignée Année Croisée Franco-Russe. 10 spectacles franco-russes ont eu lieu en septembre en Auvergne; 30 artistes sur scène chaque soir. La musique, la danse mais aussi le dessin et l'artisanat ont été mis à l'honneur. Depuis 1999, Roman Jbanov est le représentant de la Russie au sein de la Confédération Mondiale de l'Accordéon, il a mis en place un système d'échange franco-russe qui a permis à plusieurs élèves russes de venir travailler quelques semaines en France accompagnés de leurs professeurs respectifs pour préparer le Trophée Mondial et d'autres échéances internationales. Les différentes expériences passées ont permis d'imaginer sereinement un projet de festival de grande envergure fort des contacts déjà acquis entre les deux pays.

- **Les Printemps de la danse en Sancy Artense** : Ce festival a été lancé en 2010 par l'association Espaces Sonores XXI et la commune de La Tour d'Auvergne. Le projet artistique du Festival *Les Printemps de la Danse en Sancy Artense* est d'établir un dialogue chorégraphique et musical entre l'«art populaire» et l'«art savant», ne retenant de ces deux termes que leur contenu mélioratif. Ce qui est clairement défini dans les objectifs du stage de danse classique et de danse modern/jazz précédemment cités. C'est aussi cet esprit qui anime le spectacle du Festival qui se déroule au mois d'Avril. Au cours d'une même soirée –toutefois dans le complexe sportif de La Tour d'Auvergne–, l'échange établi entre le groupe folklorique *Les Pastourelles et les Bergers de la Tour d'Auvergne* et les stagiaires permet de faire ressentir au public les parentés des arts chorégraphiques «populaire» et «savant». La deuxième édition du festival porté par la commune de La Tour d'Auvergne mettait à l'honneur danses des rues, des salons et des champs au cours de spectacles et de stages. Quatre stages (hip hop, danse contemporaine, slam et danse folklorique) ont notamment été proposés au public.

- **Le Nouvel An Auvergnat** : La 1ère édition de ce festival de musiques actuelles, lancée en 2011 par la mairie de La Tour d'Auvergne, propose durant trois jours des rendez-vous musicaux dans des lieux de convivialité en partenariat avec les restaurateurs et les hôteliers de la commune. Les genres musicaux proposés volontairement éclectiques (folk, pop rock, chanson française, musique celtique, musique créole, jazz, reggae) s'adressent à un public varié et de tous âges.

- **Le Centre National et International de Musique et d'Accordéon Jacques MORNET** : cette SARL existe depuis 15 ans et est fortement attachée au territoire. Elle assure des formations de tout niveau et est également organisateur de spectacles. Études à l'année ou stages, plusieurs formations sont proposées, dont certaines sont ouvertes ou spécifiques à d'autres instruments : guitare, piano, chant, clavier, etc.

Une quarantaine d'élèves sont actuellement inscrits à l'année. Des stages sont également organisés tout le long de l'année, permettant d'accueillir des élèves mais aussi des professionnels et intervenants du monde entier. L'école compte de nombreux primés au sein des concours internationaux d'accordéon (en 2007, un élève a remporté 3 des 4 concours les plus renommés, recevant le titre de champion du monde). L'école a déconcentré un cours d'accordéon à Saint-Donat, après demande de la municipalité, et n'écarte pas l'éventualité de rayonner au delà du territoire.

L'école a récemment ouvert une classe d'accordéon numérique et enregistré la méthode d'apprentissage de Jacques MORNET, fondateur et professeur de l'école.

- **AMELI : Association musique en Limousin** : organisatrice du Festival Mille Sources et Dordogne, cette association conjugue patrimoine et musique classique dans les bourgs du plateau de Millevaches et des gorges de la Dordogne. Le festival existe depuis 1997 et s'accompagne des Festiv'Académies des Gorges de la Dordogne, donnant une vingtaine de concerts exclusifs dans les plus belles églises de la région et accueillant à Neuvic plus de 300 stagiaires musiciens venus de toute la France et de l'étranger perfectionner leur pratique instrumentale et vocale. L'association AMELI se veut résolument ancrée au niveau local. Elle a pour ambition d'offrir à un large public une programmation musicale de haut niveau au cœur du « pays vert ». Elle œuvre à développer le tourisme culturel en animant le patrimoine religieux rural. Elle se fait l'ambassadrice des territoires de la Corrèze et désormais du Puy-de-Dôme en créant une antenne à Tauves, à l'étranger aussi bien par le réseau internet que par la présence de stagiaires et professeurs étrangers ou menant une carrière internationale. Elle est enfin un lieu privilégié d'échanges entre jeunes musiciens, artistes de renommée internationale, mélomanes et public amateur. Force est de constater que ces objectifs s'inscrivent pleinement dans les attentes actuelles, aussi bien celles du public en matière culturelle, que celles des institutions. L'établissement secondaire créé à Tauves en 2010 a pour objet d'assurer la partie festival.

- **Le Centre Loisirs et Culture à Tauves** propose depuis une quinzaine d'années des cours d'art plastique. Animé par une ancienne professeur de dessin, le groupe compte une cinquantaine

d'adhérents dont une dizaine d'enfants. Les cours, donnés le mardi en soirée et le jeudi en après-midi, mêlent les pratiques de dessin et peinture. Les travaux donnent lieu à des expositions régulières. Des conférences d'histoire de l'art et une sortie annuelle dans un grand musée parisien sont également organisées dans ce cadre.

Le Centre organise également un atelier photographie depuis septembre 2007 : centré sur la pratique de prise de vue, mais aussi sur les nouvelles techniques de retouche photo, cet atelier intéresse une dizaine de participants, du débutant au plus expérimenté. Les cours réguliers sont ponctués d'expositions.

Enfin, **cette association accueille chaque année le festival "On connaît la chanson" dont les missions sont de** : promouvoir la chanson en région Auvergne, mettre en œuvre et développer des actions de proximité, faciliter l'accès et la participation de tous à une culture vivante et partagée et à la pratique artistique quelle que soit leur situation sociale ou géographique, accompagner les artistes régionaux, etc.

- **L'Artisanat Rural** met en place les ateliers estivaux Anim'Art en direction des enfants et depuis peu des adultes : il s'agit ici de faire découvrir des activités traditionnelles à travers des fabrications ludiques (vannerie, gravure sur pierre, peinture sur galet, etc.) sur une durée de deux heures. Le patrimoine et l'art plastique s'entremêlent lors de ces ateliers gérés par des artisans ou des membres de l'association. Cette année, un **salon des métiers d'art** est organisé à Tauves en octobre.

Territoire touristique, riche en manifestations culturelles mais également en hébergements touristiques de qualité, Sancy Artense dispose de nombreux atouts pour développer sa politique culturelle avec pour objectif le renforcement de l'identité locale.

## **II. Les partenaires publics et privés du projet de développement culturel :**

Le projet de territoire Sancy Artense - et notamment son volet culturel - ne serait pas structurant sans une étroite collaboration avec les partenaires privés du territoire et les partenaires institutionnels. Chaque projet évoqué dans le présent dossier est ou a été travaillé en réseau.

### **✧ Le réseau de lecture publique**

Le réseau Sancy Artense est par essence basé sur un partenariat public/privé, puisque initié par la Communauté de Communes via son équipe professionnelle et relayé sur le territoire par des équipes de bénévoles.

Le travail de développement ayant trait au réseau de lecture est mené avec les partenaires institutionnels comme: la Bibliothèque Départementale de Prêt (Conseil Général), la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil Régional et le Transfo (association émanant de la Région / art et culture en région Auvergne). L'existence des média/bibliothèques a également un impact économique, avec l'acquisition des collections et le travail avec les libraires locaux qu'elle implique.

Enfin, la politique d'animation de la Médiathèque et de la Ludothèque, gérée par les agents intercommunaux, a pour fondement principal de mener des actions en partenariat avec les acteurs locaux tant publics que privés : halte-garderie, Relais d'Assistantes Maternelles, maisons de retraite, associations, écoles, communes, office de tourisme, en mettant le plus souvent en avant le travail d'intervenants professionnels du monde du spectacle ou de l'éducation.

### **✧ La Maison Garenne, Résidence d'artistes**

La longue réflexion qui a précédé le lancement du projet, ainsi que les phases de diagnostic culturel, ont évidemment été travaillées avec l'ensemble des partenaires institutionnels : DRAC, le Conseil Général via le Fonds Départemental d'Art Contemporain, le Conseil Régional via le Fonds Régional d'Art Contemporain et Le Transfo.

L'Office de Tourisme Sancy Artense joue un rôle capital dans la mise en œuvre de ce projet dans la mesure où le bureau d'accueil actuellement dans le bourg de Saint-Sauves va être intégré à la résidence dans un objectif de mutualisation des moyens, optimisation des coûts, gardiennage, etc.

### **✧ La salle de spectacles: les principaux partenaires**

Le comité de pilotage de l'étude de programmation pour la création d'une salle de spectacles s'est composé de partenaires institutionnels tels la DRAC, mais également des associations et structures d'envergure du territoire.

Ces dernières ont été sollicitées dès la phase d'étude et ateliers de travail afin d'aboutir à un partenariat fort et pérenne :

Les associations / compagnies culturelles d'envergure sollicitées :

- ▲ la compagnie de théâtre amateur des Laquais (30 ans d'existence),
- ▲ l'association AMELI (musique en Limousin): créatrice du festival Mille sources et Dordogne et porteuse de master classes. Un établissement secondaire pour les festivals vient d'être créé à Tauves.
- ▲ les Printemps de la Danse en Sancy Artense et le Nouvel An Auvergnat,
- ▲ la SARL Centre national et international de musique et d'accordéon J. MORNET (CNIMA : 15 ans d'existence),
- ▲ l'association de musique d'accordéon et danse Sancybérie,
- ▲ l'association Centre Loisirs et Culture,
- ▲ l'artisanat rural,
- ▲ l'école de musique de Tauves La Clique, Les Arts du Chemin, la bourrée de Tauves,
- ▲ dans le cadre d'un appel à projet, la Communauté envisage d'accueillir une compagnie professionnelle en résidence longue durée, *cf. point 5.*
- ▲ *un vidéaste en cours d'installation avec un projet de création d'un pôle audio-visuel sur le territoire du Pays du Grand Sancy.*

Un partenariat est également envisagé avec le Réseau d'écoles intercommunal pour leurs manifestations d'envergure, mais aussi avec le Collège de La Tour d'Auvergne dans le cadre de programmation cinéma, en collaboration avec des intervenants extérieurs telles que *Sauve qui peut le Court Métrage* ou le festival *Plein la Bobine*.

### **III. Sancy Artense Communauté : programme d'actions de développement culturel**

#### ***1. Le réseau de lecture et de jeu Sancy Artense à conforter***

À sa création en 1999, la Médiathèque intercommunale située à Tauves a été pensée en tant que tête du futur réseau de lecture porté par les dépôts BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) disséminés sur le territoire.

Cet équipement - **service de proximité indéniable, permettant l'accès à tous à la lecture publique** - connaît très vite un vif succès et continue aujourd'hui de se développer via une mise en réseau des bibliothèques municipales avec la tête de réseau, afin de créer un véritable maillage territorial en terme de "lecture publique". Les communes de Bagnols, Larodde, Saint-Genès Champespe et Saint-Sauves d'Auvergne ont donc fait le choix d'aménager une bibliothèque d'intérêt communautaire (répondant aux normes minimales d'accueil) afin de pouvoir bénéficier de cette mise en réseau intercommunale.

En parallèle, et afin de compléter son offre de services, la Communauté de Communes innove en créant une ludothèque intercommunale sur la commune de Bagnols en 2007. La bibliothèque municipale et la ludothèque au sein d'un même bâtiment sont ainsi mises en réseau avec la médiathèque.

Début 2010, ce sont donc 4 média/bibliothèques (la nuance se faisant sur la desserte ou non opérée par le médiabus de la BDP), 4 dépôts BDP (Avèze, Cros, Saint-Donat et La Tour d'Auvergne) et une ludothèque qui rayonnent autour de la tête de réseau de Tauves.

#### ▲ **Le réseau de lecture publique: 3 emplois**

Trois emplois ont été créés puis pérennisés grâce à ce réseau de lecture publique.

Une assistante de conservation du patrimoine est responsable du réseau depuis 1999.

Un poste d'adjoint du patrimoine a été créé en 2004 sur la base d'un contrat à durée déterminée de 15 heures. Aujourd'hui, cet agent est titulaire de la fonction publique à plein temps.

Pour assurer une rotation du personnel et avec l'ouverture de la ludothèque intercommunale en 2007, un poste d'adjoint du patrimoine a une fois encore été créé, sur la base d'un CDD de 15 heures.

Aujourd'hui, l'agent est titulaire de la fonction publique. Le nombre d'heures doit évoluer dès janvier 2011 avec la mise en place des nouveaux projets, le renforcement du réseau de lecture, les animations proposées et l'augmentation du nombre d'adhésions.

Enfin, la Communauté veille à pérenniser et renforcer les actions de coopération, notamment le volet



animation, sur tout le territoire. Les actions sont nombreuses et de qualité. Elles sont proposées en priorité aux jeunes du territoire et aux tous petits en partenariat avec la Halte Garderie à Tauves et les 8 écoles de la Communauté.

**Aussi, afin de permettre à chaque élève de bénéficier de ce service, Sancy Artense Communauté crée en 2007 un service transport pendant le temps scolaire et en direction des équipements intercommunaux. Chaque classe dispose ainsi d'un forfait d'accès pour se rendre dans l'équipement de son choix : les actions de la ludothèque et de la médiathèque connaissent par ce biais un vif succès.**

Fort de ce bilan, Sancy Artense Communauté continue sa réflexion dans le domaine de la lecture et du jeu : si le maillage en terme de structures s'est largement conforté, la commune de La Tour d'Auvergne est une commune d'envergure qui reste encore non équipée à ce jour. La création d'une bibliothèque municipale à La Tour d'Auvergne et sa mise en réseau avec la médiathèque de Tauves permettrait de compléter à l'avenir ce maillage.

L'objectif des prochaines années est donc de renforcer l'existant :

♣ en augmentant le temps de travail d'un poste d'adjoint du patrimoine **en janvier 2011 de 15h à 20h**, ce qui a permis de **renforcer le nombre d'heures de l'équipe du réseau de lecture intercommunale**. Cet agent étant par ailleurs en poste (10 heures) sur la bibliothèque municipale de Bagnols, une évolution de son temps de travail de 20 heures à 25 heures sur la Communauté, lui a permis en mai 2011 de bénéficier d'un temps plein. L'autre poste d'adjoint du patrimoine a été cependant diminué en contrepartie de 35 heures à 30 heures. Le passage à temps plein de ce poste est conditionné par l'ouverture de la bibliothèque municipale de La Tour d'Auvergne et des besoins générés par la mise en réseau de cette dernière.

♣ **en améliorant le réseau technique**, notamment en mettant l'accent sur la formation des bénévoles (formations régulières des bénévoles pour optimiser l'outil Orphée ; formation des bénévoles à la gestion d'une petite bibliothèque dispensée par la BDP sur 6 journées).

♣ en travaillant la **coordination des animations**, avec un calendrier commun. Les animations pourront être également l'occasion d'un travail en réseau avec les autres structures culturelles du territoire, voire du pays (cf. résidence Livre qui a mêlé en 2011 la littérature aux arts plastiques).

♣ en développant un **portail internet** offrant un panel de services en ligne.

#### ♣ **Les apports du réseau pour le territoire**

L'objectif de départ qui était de développer des services de proximité accessibles à tous est pleinement rempli. Tout un chacun a accès à la lecture publique gratuitement et dans un rayon de moins de 10 km de son domicile.

En complétant son réseau avec la bibliothèque de La Tour d'Auvergne, le portail Internet et le véhicule communautaire, la Communauté de Communes effacera totalement les difficultés liées au déplacement sur le territoire.

#### ♣ **Un nombre d'adhérents croissant**

Le nombre d'adhérents au réseau de lecture est croissant depuis sa création.

À l'origine, la médiathèque comptait près de 389 adhérents ; fin 2009, le réseau compte 866 lecteurs actifs (ayant emprunté au moins un document sur le réseau dans l'année) ainsi que **33** collectivités utilisatrices (dont 24 classes) soit plus d'un millier de bénéficiaires pour une population de 5100 habitants.

Enfin, le réseau de lecture, c'est également des accès internet existants ou à venir sur l'ensemble du territoire, accès qui intéressent à la fois les locaux mais également la population touristique.

## **2. La résidence d'artistes intercommunale – La Maison Garenne**

Cet équipement récemment réalisé sur la commune de Saint-Sauves d'Auvergne est destiné à **accueillir et promouvoir la découverte et la pratique des arts plastiques dans le domaine de l'art contemporain**. Toutefois, la destination de l'équipement, dans la programmation, n'exclura pas pour autant d'autres aspects des arts plastiques ainsi que d'autres domaines artistiques. Elle s'inscrit à la fois dans la volonté de **favoriser la création artistique** et d'apporter les conditions favorables à une **rencontre de proximité entre l'artiste, un lieu nouveau et sa population**.

La Maison Garenne, inaugurée le 1er juillet 2011, comprend à la fois un espace d'atelier, un logement réservé à l'artiste résident et un espace d'exposition.

Chaque année au printemps, des artistes de différents horizons culturels seront accueillis en Sancy

Artense pour une **résidence longue de trois mois** qui se tiendra entre début mars et début juillet (selon les disponibilités de l'artiste). L'artiste bénéficie d'une allocation à la création de 2000 euros par mois.

Peuvent faire acte de candidature tout artiste plasticien résidant en France ou à l'étranger, **engagé dans une démarche professionnelle de création**. Le candidat doit avoir à son actif une production conséquente, et être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action que représente la résidence de création artistique. L'artiste doit maîtriser l'usage de la langue française.

Durant la résidence, l'artiste poursuivra ses recherches personnelles, réalisera une œuvre et animera des ateliers et des rencontres auprès du public scolaire (école et collège) et du tout public. L'œuvre réalisée sera présentée lors d'une exposition à l'issue de la résidence.

**Ce nouvel équipement devra bénéficier à l'ensemble des habitants de la communauté de communes :**

Pour les associations et les écoles, c'est l'opportunité d'envisager des partenariats avec des artistes. Ce projet fait partie d'une dynamique globale de développement du territoire, engagée par Sancy Artense Communauté. Sa réalisation donnera aux habitants des possibilités inédites d'ouverture sur le monde culturel et artistique.

Afin de permettre une familiarisation en profondeur avec le travail artistique, l'accent est mis particulièrement sur la médiation en direction de la population, notamment sous la forme de rencontres et d'ateliers de pratique artistique avec l'artiste. Cette médiation passe par l'implication des amateurs locaux dans la vie de la résidence, dans le choix des expositions et artistes présentés, et par un important travail auprès des scolaires et des équipes pédagogiques du territoire. Ces points fondamentaux sont donc intégrés à la fois dans le cahier des charges visant à la sélection des artistes, mais également dans les compétences demandées au futur chargé de développement culturel.

Les dossiers de candidature seront soumis à un **comité de sélection** (auquel participera la DRAC Auvergne, des agents techniques de la Communauté de Communes, des élus en charge de la culture et des personnes ressources issues du territoire) qui veillera à la **qualité de l'œuvre présentée** et au respect de la thématique ou des orientations proposées.

Le reste de l'année, la salle d'exposition est mise à disposition de la commune de Saint-Sauves d'Auvergne pour l'organisation d'expositions culturelles de qualité.

#### ✧ ***Le fonctionnement de cet équipement***

La volonté de générer un nouvel emploi durable :

La création de la résidence d'artistes va non seulement générer le recrutement d'un artiste une fois par an pour une durée de trois mois, mais également la création d'un emploi d'agent de développement culturel intercommunal qui sera à la fois chargé de rechercher les artistes via des cahiers des charges adaptés à notre territoire et à notre projet, d'assister l'artiste pendant son séjour, d'assurer la médiation et les mises en réseau de la résidence auprès de la population ainsi que la communication autour de celle-ci. Ce poste dans un premier temps contractuel sera pérennisé avec l'émergence de nouveaux projets culturels sur notre territoire.

Cet agent de développement culturel a été recruté en février 2011, sous la base d'un CUI-CAE, dans un premier temps pour la résidence d'artiste et la saison culturelle, puis pour la gestion de l'éventuelle salle de spectacle. **Ce poste, dans un premier temps contractuel, sera ensuite pérennisé dans l'avenir.** Le travail de médiation fait sur l'une des structures profitera à la seconde par le biais de cet agent unique : la mise en place d'un réseau culturel avec les partenaires institutionnels, les autres structures intercommunales (le réseau de lecture/jeu) et le milieu associatif sera ainsi facilitée.

Un nouveau bureau d'accueil pour l'Office de tourisme :

Avec pour objectif : dynamisme et optimisation du fonctionnement de l'équipement, Sancy Artense Communauté a décidé de délocaliser le bureau d'accueil de l'office de tourisme Sancy Artense actuellement dans le bourg de Saint-Sauves dès l'entrée de la résidence, au niveau du hall d'accueil de la salle d'exposition de la résidence. L'office de tourisme assurera ainsi un accueil des touristes avec possibilité de visiter une exposition, comme il le fait déjà à Saint-Sauves. Par ailleurs, dans la mesure où l'office de tourisme travaille sur la mise en place d'idées séjours / journées à thème et mise en place d'un système de billetterie, la mutualisation de ces deux structures est tout à fait pertinente.

#### ✧ ***Les apports du projet pour le territoire***

L'objectif est multiple :

- impliquer la population dans la démarche de création qu'aura l'artiste,
- mettre en place une approche cohérente de la population rurale vers l'art contemporain,

- renforcer l'accès à des expositions de qualité sur notre territoire.

La population locale sera la première bénéficiaire de l'équipement, que ce soit à travers les expositions proposées qu'à travers les activités annexes (ateliers, rencontres, conférences). Il est proposé de travailler avec les scolaires chaque année et le tout public sous la forme de rencontres ponctuelles et d'ateliers de sensibilisation aux arts plastiques (dans la limite des 30 % de temps de la résidence). Ces échanges, au fil des années, permettront une sensibilisation en profondeur au travail artistique, en ayant pour cible principale le public scolaire via des actions au sein des classes. Il s'agira aussi de favoriser la création artistique et le potentiel d'exposition au sein des structures associatives déjà existantes.

**Ce travail autour de la résidence ajoute à la qualité de vie et contribue à l'attractivité de notre territoire, il permet de combler un « éventuel » fossé culturel entre ville et campagne.**

L'activité touristique joue également un rôle important sur notre territoire. L'accueil d'artistes ajoute un intérêt supplémentaire pour les visiteurs : tourisme vert et tourisme culturel s'associant aisément.

D'autre part, le rayonnement de la résidence d'artistes générera inéluctablement une publicité donnant une image dynamique de notre Communauté. Les initiatives locales préexistantes autour de l'art contemporain nous permettent déjà d'estimer l'impact que la résidence aura sur le public extérieur au territoire (niveau régional et au delà) et sur les objectifs à atteindre à plus ou moins longue échéance en terme de fréquentation.

Nombre de visiteurs des expositions en 2009 : 400 personnes

Objectif d'ici 2012-2011 : 2 000 personnes

Notre objectif, sur les deux premières années de fonctionnement, est de quintupler cette fréquentation, notamment grâce à la médiation et à la communication faites autour du travail de l'artiste reçu, et en mettant en œuvre un volet itinérant des expositions sur le territoire.

### ***3. La création d'ArtenScène - saison culturelle intercommunale dès septembre 2011***

Les élus de Sancy Artense Communauté se sont donc engagés sur les bases d'une saison culturelle intercommunale, qui devra assurer une offre complémentaire de l'offre culturelle existante (portée par les associations culturelles ou par les municipalités). Les élus de Sancy Artense Communauté souhaitent que la culture soit accessible à tous en tout point du territoire. Cette offre devra être diffusée sur l'ensemble du territoire en privilégiant les formes légères ou techniquement peu contraignantes, et la mise en place possible de l'accueil de résidences-associations spectacle vivant (résidence longue sur 3 ans avec un véritable travail de la compagnie sur le territoire, qui pourrait débiter en amont de la création d'une éventuelle salle de spectacle).

Cette saison verra le jour en septembre 2011, avec la création dès février 2011 du poste de chargé de développement culturel qui sera amené à travailler en réseau dans les domaines arts plastiques (résidence d'artistes) et spectacle vivant.

Cette saison devrait donc rassembler une quinzaine de rendez-vous annuels dans ses premières années de fonctionnement. Notre objectif de départ concernant la fréquentation se situe entre 1500 et 2000 personnes bénéficiaires à l'année pour cette programmation.

#### ***Présentation de la saison culturelle Sancy Artense Septembre 2011-Juin 2012***

La période estivale est riche d'événements locaux, il a donc été proposé de ne pas programmer pendant juillet et août pour ne pas faire concurrence aux manifestations existantes.

Les élus de Sancy Artense Communauté se sont ainsi engagés sur la base d'une saison culturelle intercommunale proposant une offre complémentaire aux manifestations déjà organisées par le tissu culturel associatif.

Il a été délibéré l'achat de spectacles hors territoire pour proposer des spectacles de compagnies professionnelles nouvelles.

Budget proposé pour la première année de lancement : 20 000 € TTC.

Cette enveloppe permet de rassembler 10 rendez-vous entre septembre et juin.

Ces rendez-vous sont répartis de la façon suivante : **cinq propositions jeune public et cinq propositions tout public.**

**La saison culturelle propose une scène culturelle itinérante. Les spectacles sont programmés dans la plupart des communes en fonction des contraintes techniques.**

Les tarifs modérés des spectacles tout public et la gratuité des spectacles jeunesse participent aussi de cette volonté d'ouverture à tous.

**Les associations locales qui répondent à l'intérêt communautaire seront par ailleurs soutenues par la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme Sancy Artense.** Ce soutien consiste en un soutien logistique à la communication, diffusion et à la billetterie.

### Interaction à l'échelle du Pays du Grand Sancy

Les Communautés de communes de Rochefort-Montagne et Massif du Sancy possèdent chacune une saison culturelle communautaire et itinérante sur l'ensemble de leur territoire. Les trois communautés du Pays Grand Sancy présentent donc des actions ou projets de programmation complémentaires, ce qui est rapidement apparu comme un atout, et un axe de travail intéressant au niveau du Pays. Les élus du Pays ont donc proposé d'articuler les saisons entre elles au niveau du calendrier. Il avait été également validé au niveau du Pays de créer des passerelles entre les programmations des trois communautés de communes en mutualisant un ou deux spectacles hors territoire de nos saisons afin de réduire les coûts liés au frais de déplacements et négocier les coûts de cession des spectacles.

## **IV. L'État – Ministère de la culture et de la communication**

La démocratisation culturelle est une ambition qui a nourri le ministère de la culture dès sa création en 1959. Elle repose sur une conception universaliste de la culture et sur une représentation de la société comme un ensemble homogène, dont la cohésion repose sur l'appropriation d'un patrimoine commun. Constamment redéfinie, nécessairement inachevée, la démocratisation culturelle doit sans cesse être réinventée. Cet objectif se concrétise par le biais notamment du développement de l'éducation artistique et culturelle et la mise en place d'une véritable politique des publics. L'égalité des chances, appliquée au domaine culturel, doit permettre d'élargir les publics destinataires de l'offre culturelle et de développer les pratiques artistiques.

Il subsiste toutefois des inégalités entre territoires et dans l'accès à la culture. Du fait de l'évolution du monde rural et de sa nouvelle attractivité, et du rôle structurant que joue la culture, le ministère de la culture et de la communication souhaite placer ces territoires au cœur d'une réflexion nouvelle dans le cadre du plan « Culture Partagée ».

Les conventions de développement culturel ont pour objectif de favoriser la mise en œuvre d'une politique à l'échelle du territoire. Les grands axes de la convention couvrent les différents domaines de la culture, avec la prise en compte de la spécificité du territoire de Sancy Artense Communauté : renforcement du réseau de lecture publique ; soutien et sensibilisation à la création artistique contemporaine grâce à une résidence longue annuelle dans le domaine des arts plastiques ; développement de l'éducation artistique et culturelle ; diffusion de spectacles vivants dans le cadre d'une programmation culturelle.

## **V. La convention**

**Dans ce contexte, il est convenu entre :**

Sancy Artense Communauté, représenté par son Président, Monsieur François Marion,

L'État, Ministère de la Culture et de la Communication, représenté par le Préfet de région, Monsieur Francis Lamy,

LES DISPOSITIONS SUIVANTES :

#### **Article 1. Objet de la convention**

***Pérenniser le poste d'agent de développement culturel en charge de la résidence d'artiste et de la saison culturelle :***

2011. Communauté de Communes 12 500 euros

***Développer des actions de diffusion de l'art contemporain et des pratiques artistiques avec le territoire dans le cadre d'une résidence d'artistes :***

2011. Communauté de Communes 27 200 euros

DRAC 5 000 euros

***Développer une saison culturelle :***

2011. Communauté de Communes 14 000 euros

DRAC 3 500 euros

***Développer la lecture publique et étendre le réseau (renforcer le personnel de la lecture publique en accroissant le nombre d'heures d'intervention) :***

2011. Communauté de Communes 4 264 euros

DRAC 1 500 euros

#### **Article 2. Modalités techniques et financières de mise en œuvre de la convention**

L'État-DRAC a attribué à Sancy Artense Communauté, en vertu de ses modalités d'intervention une subvention de 10 000 euros qui fera l'objet d'un arrêté attributif.

L'État-Drac attribuera à Sancy Artense Communauté, pour les années 2012 et 2013, une subvention qui sera versée sous décision attributive et ce sous réserve des crédits disponibles.

#### **Article 3. Modifications**

Chaque signataire se réserve le droit de proposer des modifications sur le choix des actions à soutenir et les modalités de ses interventions. Ces modifications feront l'objet d'avenants à la présente convention.

#### **Article 4. Durée et évaluation**

La présente convention prendra effet à compter de la date de sa signature pour une durée de trois ans.

Un comité de suivi auquel participera les parties signataires se réunira une fois par an afin de dresser le bilan des actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la présente convention de développement culturel et de définir les perspectives du programme d'action de l'année suivante. Le comité de suivi est composé d'un ou des représentants de la DRAC, des agents techniques de la Communauté, et des élus en charge de la culture.

Sancy Artense Communauté produira chaque année un bilan des actions réalisées.

La présente convention (en deux exemplaires originaux) est signée, le 30 août 2011.

Le Président de Sancy Artense Communauté,

Le Préfet de la région Auvergne,

François Marion

Francis Lamy

En présence du Ministre de la culture et de communication,

Frédéric Mitterrand

## **ANNEXE II**

### **Dossier photographique :**

### **Présentation des équipements**



Médiathèque intercommunale à Tauves



Ludothèque interlude à Bagnols



Résidence d'artistes – La Maison Garenne à Saint-Sauves d'Auvergne





Vue de la mezzanine de la Résidence d'artistes – La Maison Garenne



Vue de la salle d'exposition de La Maison Garenne – Exposition « Entre les plis de sa robe » de Pascale Breyse (Résidence 2011)

## Annexe III

# Programme d'Artenscène 2011-2012 – saison culturelle itinérante en Sancy Artense

## Calendrier des manifestations

▶ <b>Ivre d'équilibre</b> (Pascal Rousseau)	NOUVEAU CIRQUE (TOUT PUBLIC)	10/09/11	BAGNOLS	▶ 20h30
▶ <b>La Dent du loup</b> (Robert Amyot)	CONTE ET MUSIQUE TRADITIONNELLE (TOUT PUBLIC À PARTIR DE 4 ANS)	15/10/11	TAUVES	▶ 18h
▶ <b>Petit à Petit</b> (Cie Laurent Deschamps)	TOUR DE CHANT (POUR LES TOUT-PETITS À PARTIR DE 18 MOIS)	09/11/11	SAINT-DONAT	▶ 16h30
▶ <b>Un animal des amis-mots</b> (Cie Laurent Deschamps)	COMÉDIEMUSICALE (POUR LES ENFANTS À PARTIR DE 3 ANS)	12/11/11	LA TOUR D'Auvergne	▶ 16h30
▶ <b>Chatsperchés</b>	CONCERT (TOUT PUBLIC)	04/12/11	TRENOUILLE- SAINT-LOUP	▶ 20h30
▶ <b>L'île au trésor</b> (Lazzi Sarpalet Théâtre)	THÉÂTRE ET OMBRES CHINOISES (À PARTIR DE 6 ANS)	04/02/12	LARODDE	▶ 17h30
▶ <b>Sur le dos de l'escargot</b> (L'iii La Belle Compagnie)	COMPTINE ET HISTOIRE COURTES (POUR LES TOUT- PETITS À PARTIR DE 6 MOIS)	29/02/12	SAINT-GENÈS- CHAMPESPE	▶ 10h30
▶ <b>Les aventures d'Octave</b> (Compagnie Écart théâtre)	THÉÂTRE (TOUT PUBLIC)	17/03/12	TAUVES	▶ 20h30
▶ <b>Pot d'accueil de l'Artiste en Résidence 2012</b>	CONTES ET LECTURE EN LIEN AVEC LE PROJET DE RÉSIDENTE 2012 (TOUT PUBLIC)	Avril Date à définir	SAINT-JULIEN- PUY-LAVÈZE	▶ 11h
▶ <b>SEPT</b> (Suawa)	THÉÂTRE (TOUT PUBLIC)	12/05/12	AVÈZE	▶ 20h30
▶ <b>KokakOO</b> (Louï ou Joséphine Compagnie)	PERFORMANCE DANSÉE (POUR LES ENFANTS À PARTIR DE 4 ANS)	02/06/12	SAINT-SAUVES- D'Auvergne	▶ 17h30